



## PRINCIPES AFFAIRES (extraits de presse)

### 1998 - FOOTBALL - Christiano Pavone (Italie) : une crème cicatrisante

« Le joueur de l'équipe de Lecce (D2 italienne), Christiano Pavone, a été reconnu coupable de dopage aux anabolisants au terme de la contre-expertise effectuée jeudi 1<sup>er</sup> octobre, a annoncé le laboratoire antidopage du CONI, à l'Acqua Acetosa à Rome. Lors d'un contrôle inopiné, le 28 août, Pavone avait été testé positif. La contre-expertise effectuée jeudi en présence du joueur et de ses défenseurs a confirmé le premier verdict.

Après le résultat du verdict, le joueur est monté à bord de la voiture de l'un de ses avocats sans faire le moindre commentaire : " *Je voudrais reprendre les entraînements, j'espère le faire au plus vite* ", s'est-il contenté de dire.

Pavone, milieu de terrain de 26 ans, à Lecce depuis cette saison, s'était défendu en affirmant avoir utilisé **une crème cicatrisante**, la Trofodermin®, contenant du clostébol, à la suite d'une chute de moto le 27 août. Selon les normes des règlements antidopage en vigueur, le dossier passera à présent devant la commission d'enquête antidopage du comité olympique (CONI), présidée par l'avocat Ugo Longo, puis devant la commission de discipline fédérale qui déterminera la sanction.

C'est le quotidien *Corriere dello Sport* qui avait révélé, il y a une semaine, le contrôle positif du joueur de Lecce. Le responsable scientifique du laboratoire du CONI, Rosario Nicoletti, avait récemment affirmé qu'il n'y avait pas d'anabolisants dans le football.

Le sport italien est secoué par des révélations quotidiennes sur l'existence du dopage dans le football et des irrégularités dans les contrôles antidopage. Ce scandale a déjà entraîné la démission lundi du patron du sport, Mario Pescante, de son poste de président du CONI. »  
[Agence France-Presse, 01.10.1998]

### 2003 - ATHLÉTISME (saut en longueur) - Maurren Higa Maggi (Brésil) : une crème cicatrisante après une épilation au laser...

« La sauteuse en longueur brésilienne Maurren Higa Maggi, contrôlée positive aux stéroïdes anabolisants en juin 2003, été innocentée mardi 20 janvier par le tribunal supérieur de la justice sportive brésilienne. Cette décision doit toutefois encore être ratifiée par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). « *Avec cette absolution, je suis à mi-chemin de la résolution de l'affaire, je vais pouvoir reprendre l'entraînement* », a déclaré Maggi, sans pouvoir retenir une larme à l'énoncé du verdict du tribunal qui s'est prononcé à l'unanimité en sa faveur. Détentrice de la meilleure performance mondiale de la saison 2003 avec un saut à 7,06 m, Maggi, âgée de 27 ans, avait été privée des Jeux panaméricains pour lesquels elle faisait office de favorite après l'annonce en juillet 2003 de son contrôle antidopage lors d'une compétition au Brésil en juin.

Pour sa défense, l'athlète avait expliqué qu'elle avait utilisé après une épilation au laser **une crème cicatrisante**, Novaderm® sans savoir que celle-ci contenait une substance, le clostébol, qui serait à l'origine de son contrôle positif » [\[Agence France-Presse, 20.01.2004\]](#)



La Brésilienne Maurren Higa Maggi : *“une crème cicatrisante au clostébol”*

## **2008 - FOOTBALL - Sergio Mendoza (Hongrie) : suspendu par la FIFA**

« La Fédération internationale de football (FIFA) a suspendu un défenseur du Honduras, Sergio Mendoza, pour un usage présumé d'une substance interdite, lors d'un match contre le Canada, en février dernier, en phase qualificative pour le Mondial 2010, a annoncé le médecin de l'équipe, Rafael Aguilar. Selon lui, Mendoza a utilisé **un stéroïde, le clostébol**, *“ce qui peut arriver à n'importe quel joueur. Notre objectif est de le défendre car nous savons ce qu'il vit.* » a poursuivi le médecin lors d'une conférence de presse, ajoutant : *“Nous sommes convaincus que tout va bien se terminer”*.

Sergio Mendoza ne pourra pas participer à la Coupe des nations de l'Union de football centraméricaine (Uncaf) débutant jeudi à Tegucigalpa. Pour sa part, l'entraîneur colombien de l'équipe, Reinaldo Rueda, a déploré cette suspension, estimant que Sergio Mendoza était un des joueurs clés de sa défense. » [\[Agence France-Presse, 21.01.2009\]](#)



Le Hongrois Sergio Mendoza : positif au clostébol  
*“ce qui peut arriver à n'importe quel joueur...”*

## **2016 - SKI DE FOND - Therese Johaug (Norvège) : une crème pour les lèvres... difficile à avaler**

Texte du journaliste Jean-Pierre Bidet : « A Oslo, la double vainqueur de la Coupe du monde venait annoncer un contrôle positif en lisant mécaniquement son texte. *“C'est une situation indescriptible pour moi. Il n'y a pas de mots pour décrire l'enfer que je vis depuis une semaine.”* Numéro un mondiale depuis deux hivers, Johaug a subi le 16 septembre un contrôle inopiné lors d'un stage de préparation à Livigno (Italie). Des traces de **clostébol, un stéroïde anabolisant** figurant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 sur la liste des produits interdits de l'Agence mondiale antidopage [Ndlr : en réalité, prohibé par le CIO depuis 1984] ont été retrouvées dans ses urines.

Elle en a été avertie le 4 octobre : "Je ne porte aucune culpabilité dans cette affaire" a-t-elle martelé, relayée par Fredrik Bendiksen, le médecin de l'équipe féminine : "J'assume le fait que Therese a utilisé le médicament interdit **via le baume Trofodermin®**"

Selon la version présentée hier, Johaug, qui souffrait de brûlures aux lèvres à la suite des séances d'entraînement en altitude aurait sollicité l'aide du médecin. Ce dernier se serait rendu dans une pharmacie locale et n'aurait pas pensé à vérifier si son athlète pouvait utiliser le produit acheté. Johaug lui aurait demandé plusieurs fois si elle ne risquait rien et, lors du contrôle, aurait même signifié le traitement. Pour sa défense, Bendiksen, qui a annoncé sa démission avec effet immédiat, a expliqué que la molécule incriminée n'existe pas en Norvège. Selon un membre de l'Agence antidopage norvégienne, les doses retrouvées dans les échantillons de Johaug sont faibles donc compatibles avec l'explication donnée.



#### **La Norvégienne Therese Johaug : "une crème pour les lèvres au clostébol"**

Ce qui pourrait permettre à la fondeuse, pas encore officiellement sanctionnée, d'échapper à une suspension pouvant aller jusqu'à quatre ans, qui la priverait des Jeux olympiques d'hiver prochain à Pyeongchang en Corée du Sud. Encore va-t-il falloir faire avaler l'histoire. Hier soir, la fondeuse finlandaise et rivale de Johaug, Aino-Kaisa Saarinen, a publié sur Twitter une photo d'elle tenant une boîte de Trofodermin® sur laquelle figure un logo, le mot "doping" entouré et barré de rouge. La légende : "Je suis allée par curiosité dans une pharmacie à Livigno voir ce qui figure sur l'emballage. Comment le médecin a-t-il pu commettre une telle erreur ?" » [L'Equipe, 14.10.2016]

**ÉPILOGUE** : Le 19 octobre 2016, elle est suspendue provisoirement 2 mois par l'Agence antidopage norvégienne. Le 10 février de l'année suivante, elle écope de 13 mois à compter du 18 octobre 2016. En mars, la Fédération internationale de ski fait appel auprès du TAS. La sanction de l'instance est de 18 mois ferme à compter du 18 octobre 2016, ce qui implique qu'elle n'est pas autorisée à participer aux JO d'hiver 2018. En 2022, aux JO de Pékin, Therese Johaug remporte trois médailles d'or : skiathlon, 10 km classique et 30 km style libre.

#### **2017 - FOOTBALL - Fabio Lucioni (Italie) : le spray du médecin afin de se rétablir plus vite**

1. « Fabio Lucioni, défenseur central de Benevento, promu cette saison en série A, a été contrôlé positif au **clostébol, un stéroïde anabolisant** interdit, après le match perdu le 10 septembre contre le Torino (1-0). Mercredi, le médecin de l'équipe, Walter Giorgione, a admis au siège de l'Agence antidopage italienne, avoir utilisé un spray pour rétablir le joueur plus rapidement, mais qui contenait du clostébol. Il a insisté sur le fait que ce produit lui appartenait et qu'il n'était donc pas disponible au reste de l'encadrement. Lucioni, suspendu à titre provisoire après l'annonce de son contrôle, risque entre une et quatre années de suspension. » [L'Equipe, 13.10.2017]

2.

**SÉRIE A - Fabio Lucioni, le capitaine de Benevento promu cette saison en Série A, s'est vu infliger un an de suspension par l'agence italienne antidopage (NADO), jusqu'en octobre 2018. Le défenseur italien a été contrôlé positif à un stéroïde anabolisant, a-t-on appris mercredi.**

Le défenseur, âgé de 30 ans, a été contrôlé positif au clostébol, un stéroïde anabolisant interdit, après le match perdu le 10 septembre face au Torino. Il a décidé de faire appel de cette sanction. Le médecin du club, Walter Giorgione, qui avait endossé la responsabilité de l'affaire en expliquant avoir utilisé un spray cicatrisant lui appartenant, a écopé de quatre ans de suspension. [Agence France-Presse, 18.01.2018]

## **2018-2020 - TRIATHLON – Dominika Jamnicky (Canada) blanchie par un beefsteak et par le TAS**

« Selon le communiqué du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), après un appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), la triathlète canadienne Dominika Jamnicky n'est pas responsable et ne recevra pas de sanction pour une violation des règles antidopage (VAR).

Lors d'un test d'urine hors compétition le 24 avril 2018, peu de temps après avoir représenté le Canada aux Jeux du Commonwealth de 2018 en Australie, Jamnicky a été testée positive au **clostébol, un agent anabolisant** interdit.

L'appel au TAS est intervenu après que Jamnicky et le CCES *“on fait appel de la décision initiale rendue par l'arbitre du Centre de règlement des différents sportifs du Canada (CRDSC), Yves Fortier”*. La formation du TAS *“a accepté que la source de la substance interdite dans l'échantillon de l'athlète provenait de son ingestion de viande contaminée”*.

À la lumière de cette décision, la formation du TAS a en outre déterminé que l'athlète n'était pas responsable de la violation et, à ce titre, n'a reçu aucune période de suspension. » [triathlonmagazine.ca]



La Canadienne Dominika Jamnick : *“ingestion d'un steak contaminé au clostébol”*

## **2021 - BASKETBALL- Riccardo Moraschini (Italie) suspendu par Nado Italia**

« A quelques heures de son match d'Euroligue face à l'ASVEL, Armani Milan encaisse un coup dur : Riccardo Moraschini (1,95 m, 30 ans) a été déclaré positif lors d'un contrôle effectué le 6 octobre à l'issue d'une séance d'entraînement. L'arrière international a été contrôlé positif au **clostébol, un stéroïde anabolisant** non endogène et a été suspendu par *Nado Italia*, l'organisme indépendant du système sportif italien pour la prévention du dopage et des violations des règles sportives antidopage. Le joueur milanais ne sera donc pas disponible pour le match d'aujourd'hui ni pour les prochains, en attendant le résultat des contre-analyses.

International, il a participé aux JO de Tokyo au cours desquels l'Italie s'est inclinée en quarts de finale contre le France. » [\[Basket-europa.com, 22.10.2021\]](https://www.basket-europa.com/actualites/2021/10/22/jean-louis-bertrand-est-mort)



## L'Italien Riccardo Moraschini : positif au clostébol

## 2022 – FOOTBALL – Orji Okonkwo (Niger) : pour soigner un genou

« Orji Okonkwo a été suspendu quatre ans pour dopage par la FIFA. Le pensionnaire de Bologne (Italie) a été testé positif au **clostébol** alors qu'il était prêté à Cittadella. Le Nigérian de 24 ans soutient toutefois avoir utilisé cette substance pour soigner son genou. Mais, il n'a pas échappé aux sanctions puisqu'il a été suspendu par l'Agence nationale antidopage italienne (Onad Italia). Une première sanction a été infligée au joueur par le tribunal national antidopage italien (Onad) en juin 2022, l'instance dirigeante mondiale du football, la Fifa, a prolongé l'interdiction de l'ancien international junior nigérian Orji Okonkwo : « *Dans sa décision sur l'affaire de l'extension mondiale de l'interdiction, portée devant le joueur par le président de la commission de discipline de la Fifa, Jorge Ivan Palacio, ce dernier a confirmé que Okonkwo avait été correctement cité. Le Comité a décidé de prolonger la sanction infligée au joueur par l'Onad italienne le 20 juin 2022. Plus précisément, le joueur est sanctionné d'une suspension de quatre ans de toutes activités liées au football conformément à la décision* » a déclaré la Fédération nigériane de football. »



## Le Nigérian Orji Okonkwo

2022 – **PATINAGE ARTISTIQUE** (Jeux olympiques) – Laura Barquero (Espagne) : ensuite met fin à sa carrière

**Laura Barquero contrôlée positive à un stéroïde anabolisant aux JO de Pékin**

L'Espagnole Laura Barquero a été contrôlée positive à un stéroïde anabolisant, selon un communiqué de l'ITA (International Testing Agency). Des traces d'acétate de **clostébol** auraient été retrouvées dans son organisme après un contrôle effectué le 18 février après le programme court de patinage de couple. Barquero et son partenaire Marco Zandron avaient pris la onzième place du concours. L'ITA a rappelé que l'Espagnole pouvait demander une contre-expertise basée sur l'échantillon B. [L'Equipe, 22.02.2022]

**ÉPILOGUE :** On ne connaît pas la durée de la sanction mais elle n'a pu participer en mars aux Championnats du monde et en juillet 2024, le couple a annoncé qu'ils avaient été contraints de mettre fin à leur partenariat après deux saisons sans compétition.



Laura Barquero et Marco Zandron à Pékin. (Reuters)